



COMMUNITY  
ENERGY PLANNING  
**GETTING TO  
IMPLEMENTATION**  
IN CANADA

# LA PLANIFICATION ÉNERGÉ TIQUE COMMUNAUTAIRE : DE LA PLANIFICATION À LA MISE EN ŒUVRE

MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE  
PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT  
DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES  
COMMUNES

[www.gettingtoimplementation.ca/](http://www.gettingtoimplementation.ca/)

Le 5 août 2016

## Pièces jointes

- Pièce jointe 1 : [Aperçu de l'initiative et des intervenants participant directement à l'initiative jusqu'à présent](#)
- Pièce jointe 2 : [À propos des partenaires de l'initiative](#)
- Pièce jointe 3 : [Autres options de politiques pour le gouvernement fédéral relativement à la planification énergétique communautaire](#)
- Pièce jointe 4 : [La planification énergétique communautaire : Pour l'amélioration de l'environnement, de la santé et de l'économie des collectivités](#)
- Pièce jointe 5 : [Rapport national sur la mise en œuvre des plans énergétiques communautaires](#)
- Pièce jointe 6 : [Rapport national sur les politiques favorisant la mise en œuvre des plans énergétiques communautaires](#)
- Pièce jointe 7 : [Politiques pour accélérer la mise en œuvre des plans énergétiques communautaires : Analyse de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et des Territoires du Nord-Ouest](#)
- Pièce jointe 8 : [Rapport sommaire de l'atelier sur l'initiative De la planification à la mise en œuvre](#)
- Pièce jointe 9 : [Sondage sur la préparation à la mise en œuvre d'un plan énergétique communautaire](#)

# La planification énergétique communautaire : Une approche critique pour respecter les engagements du Canada sur le plan des changements climatiques

Les plans énergétiques communautaires constituent un moyen pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de réduire considérablement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les collectivités canadiennes sont responsables de près de 60 % de l'énergie consommée et de plus la moitié des émissions de GES au pays<sup>1</sup>. Le transport demeure la source de GES dont la croissance est la plus rapide à l'échelle locale, alors que les bâtiments restent les plus grands consommateurs d'énergie, spécialement en eau chaude domestique et en chauffage des locaux (qui représente 60 % de la consommation finale d'énergie dans les bâtiments). Voir les figures 1 et 2.

Figure 1 – Consommation finale d'énergie dans les collectivités canadiennes<sup>2</sup>

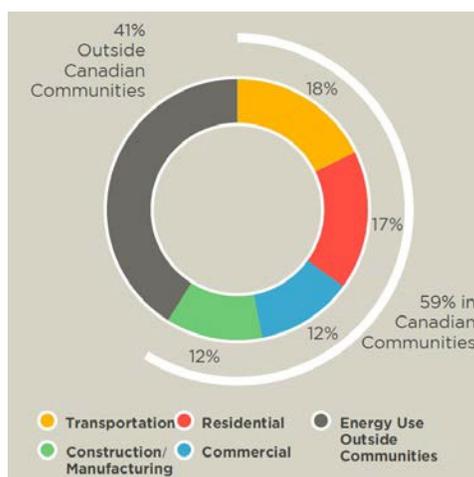
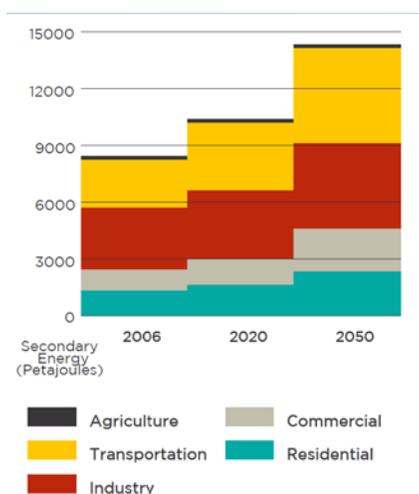


Figure 2 – Croissance potentielle de la consommation d'énergie dans les collectivités canadiennes<sup>3</sup>



En 2009, le Conseil des ministres de l'Énergie a indiqué que si nous ne changeons la façon dont nous investissons dans nos collectivités, dont nous les soutenons et les bâtissons, la consommation d'énergie risque de continuer à augmenter dans tous les secteurs<sup>4</sup>.

L'énergie représente toujours un coût important pour les collectivités. Bien que la consommation d'énergie des collectivités canadiennes varie, celles-ci doivent assumer des factures énergétiques élevées, qui peuvent représenter un fardeau économique pour les économies locales. En moyenne, les dépenses en énergie par habitant varient de 3 000 à 4 000 \$ (pour un total de 1 milliard de dollars par année pour une collectivité moyenne). Voir le tableau 1.

Tableau 1 – Dépenses énergétiques des collectivités canadiennes<sup>5</sup>

<sup>1</sup> « Gouvernement local » désigne un ordre de gouvernement particulier. « Collectivité » désigne toutes les infrastructures et les activités résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles, agricoles, de transport et de services publics à l'intérieur de limites géographiques (ou municipales) données.

<sup>2</sup> Ressources naturelles Canada (2012), *Base de données complète sur la consommation d'énergie*, extrait de [http://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/evolution\\_egen\\_ca.cfm?attr=0](http://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/evolution_egen_ca.cfm?attr=0).

<sup>3</sup> Conseil des ministres de l'Énergie (septembre 2009), *Solutions énergétiques intégrées pour les collectivités : Plan d'action*, extrait de [https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/oee/pdf/publications/cem-cme/ices\\_f.pdf](https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/oee/pdf/publications/cem-cme/ices_f.pdf).

<sup>4</sup> *Ibid.*

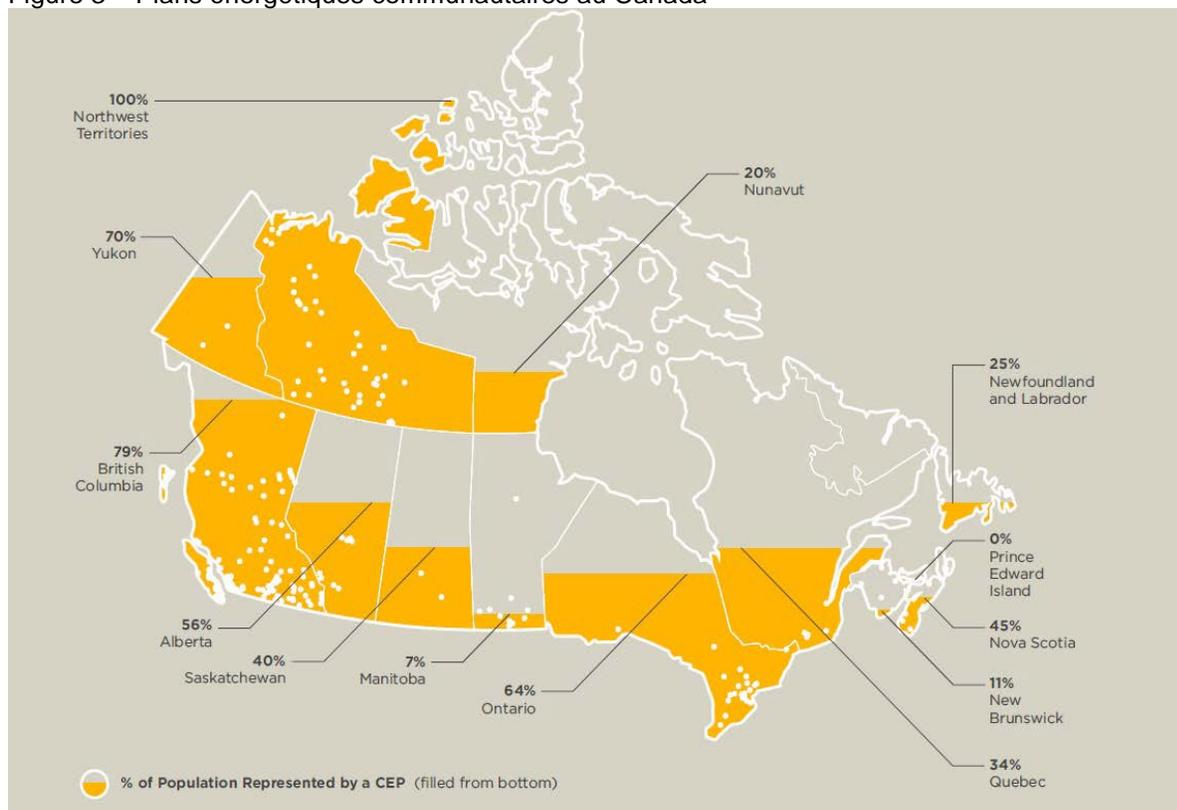
<sup>5</sup> QUEST (2016), *La planification énergétique communautaire : Pour l'amélioration de l'environnement, de la santé et de l'économie des collectivités*, extrait

Taille de la collectivité	Dépenses énergétiques moyennes
Petites collectivités (moins de 20 000 personnes)	Jusqu'à 80 millions de dollars
Collectivités moyennes (de 20 000 à 100 000 personnes)	De 40 à 400 millions de dollars
Grandes collectivités (de 100 000 à 2,5 millions de personnes)	De 200 millions à 10 milliards de dollars

La planification énergétique communautaire est une pratique exemplaire reconnue qui peut aider à redistribuer des millions de dollars au sein de l'économie locale et contribue à l'atteinte des objectifs en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES, tout en réduisant les coûts énergétiques, en rehaussant la fiabilité et en procurant plus d'avantages économiques aux consommateurs, aux entreprises et aux gouvernements.

Au pays, plus de 200 collectivités, représentant plus de 50 % de la population, ont élaboré un plan énergétique communautaire (PEC). Ces collectivités sont indiquées à la figure 3.

Figure 3 – Plans énergétiques communautaires au Canada<sup>6</sup>



Un PEC est un outil qui définit les priorités d'une collectivité en matière d'énergie en vue d'améliorer l'efficacité, de réduire les émissions de GES et de stimuler le développement économique local.

de [http://gettingtoimplementation.ca/wp-content/uploads/2016/02/Full-Report\\_ValueProposition\\_OnlineVersionFeb92016.pdf](http://gettingtoimplementation.ca/wp-content/uploads/2016/02/Full-Report_ValueProposition_OnlineVersionFeb92016.pdf).

<sup>6</sup> [www.gettingtoimplementation.ca](http://www.gettingtoimplementation.ca)

Un PEC contient généralement ce qui suit :

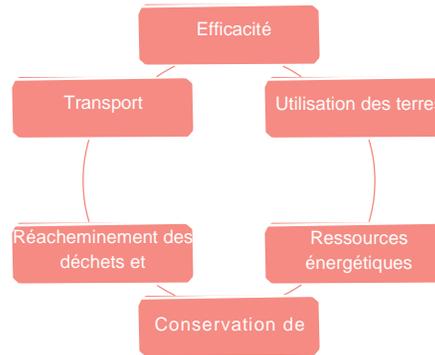
Figure 4 – Mesures courantes dans les PEC

Cibles de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES

- Mesures pour atteindre les cibles :
  - Efficacité énergétique dans les bâtiments
  - Mesures liées à l'utilisation des terres et au transport
  - Possibilités de réacheminement des déchets et de valorisation énergétique des déchets
  - Conservation de l'eau
  - Mesures d'adaptation

Indicateurs de rendement clés pour suivre et surveiller la mise en œuvre

- Évaluation du coût de l'énergie et des mesures pour atteindre les cibles de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES



La planification énergétique communautaire se traduit par une réduction importante des émissions de GES et une croissance économique, car elle fournit une plateforme qui favorise la création et la consolidation de partenariats significatifs.

Les PEC peuvent aider les collectivités à réduire considérablement leurs émissions de GES par l'adoption d'une approche intégrée en matière de planification énergétique, des transports et de l'utilisation des terres, et ce, tout en réalisant des économies importantes, en favorisant la création d'emplois, en renforçant les économies locales et en améliorant la santé et la résilience des collectivités (voir le tableau 2).

**Tableau 2 – Multiples avantages de la planification énergétique communautaire**

Avantages pour l'environnement	Avantages pour la santé	Avantages économiques	Résilience et énergie Avantages pour la
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des émissions de GES</li> <li>• Préservation d'écosystèmes sains</li> <li>• Utilisation efficace des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la connectivité sociale</li> <li>• Amélioration de la santé mentale</li> <li>• Diminution du nombre de maladies cardiovasculaires et respiratoires</li> <li>• Accroissement de l'activité physique</li> <li>• Amélioration de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des dépenses énergétiques des ménages et des entreprises</li> <li>• Redistribution des dépenses énergétiques au sein de l'économie locale</li> <li>• Création d'emplois locaux de haute qualité</li> <li>• Augmentation de la valeur des propriétés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'accès à des sources d'énergie fiables</li> <li>• Réduction de l'exposition à l'instabilité des prix de l'énergie</li> <li>• Offre de solutions aux secteurs touchés par la pauvreté</li> </ul>

La planification énergétique communautaire permet à un grand nombre d'intervenants, comme des gouvernements locaux, des collectivités des Premières Nations, des fournisseurs de services publics et de services énergétiques, des acteurs du secteur immobilier (propriétaires, exploitants et constructeurs) et des organisations communautaires, de travailler de concert à l'évaluation et à la mise en œuvre (voir la pièce jointe 1).

**Par conséquent, on peut réunir les initiatives cloisonnées ponctuelles et amplifier leurs effets en reliant et en intégrant les possibilités qui existent au sein d'une collectivité d'atteindre une cible de réduction des GES ou de consommation d'énergie.**

Par exemple :

- En Ontario, les gouvernements locaux dotés d'un PEC ont rapporté une réduction moyenne de 8 % des émissions de GES à l'échelle de la collectivité en comparant leurs plus récents inventaires de GES à leurs inventaires de référence préalables au PEC, tandis que, dans l'ensemble, les collectivités de l'Ontario ont affiché une augmentation approximative de 2 % de leurs émissions de GES au cours de la même période<sup>7</sup>.
- La Ville de London, en Ontario, a découvert qu'elle consacre 1,6 milliard de dollars par année à l'énergie (à l'échelle de la collectivité). Seulement 12 % de cette somme demeure au sein de la collectivité. On estime qu'une réduction de 1 % de la consommation d'énergie donnerait lieu à la redistribution de 14 millions de dollars au sein de l'économie locale<sup>8</sup>.
- Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, la Ville d'Edmonton s'est penchée sur les retombées économiques d'un investissement total de 237 millions de dollars dans des projets à faibles émissions de carbone, comme des initiatives en matière d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique et de transport électrique au cours de la période 2018-2021. On a constaté que les économies d'énergie avaient le potentiel de générer une valeur actualisée nette de 3,4 milliards de dollars d'ici 2035 si l'on incluait un coût social du carbone de 51 \$ par tonne de carbone<sup>9</sup>.

Les résultats de l'initiative La planification énergétique communautaire : De la planification à la mise en œuvre confirment que les collectivités jouent un rôle clé dans la gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES du Canada, et que les PEC constituent une solution pratique pour aider les collectivités à atteindre leurs objectifs en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES.

La planification énergétique communautaire : De la planification à la mise en œuvre est une initiative nationale, collaborative initiative qui accélère la mise en œuvre des PEC au pays et qui appuie les efforts de réduction des émissions de GES des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (voir le tableau 4 pour obtenir la liste des possibilités de soutien de programme).

L'initiative De la planification à la mise en œuvre est menée par des organisations de premier plan au Canada en matière de planification énergétique communautaire : la Community Energy Association (CEA), Quality Urban Energy Systems of Tomorrow (QUEST) et Sustainable Prosperity (SP). De la planification à la mise en œuvre est une initiative ouverte qui a évolué grâce à l'apport de plus de 800 organisations au Canada.

Selon l'initiative De la planification à la mise en œuvre, plus de 200 collectivités canadiennes disposent d'un PEC, mais continuent d'avoir des difficultés à l'étape de la mise en œuvre. Voici les principales difficultés qui limitent la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES :

- **Un manque de leadership, notamment au niveau politique** : Les collectivités qui comptent sur la présence d'un champion politique actif, l'appui de la haute direction et le soutien des intervenants sont plus susceptibles de prendre l'essor nécessaire pour aller de l'avant avec la mise en œuvre.
- **Un manque d'effectifs et de ressources financières** : Étant donné que les PEC franchissent plusieurs limites ministérielles et organisationnelles, ils ont besoin d'effectifs être mis en œuvre. Les PEC exigent également de nouveaux modèles d'affaires. Les collectivités qui disposent d'un personnel à temps plein et qui adoptent de nouveaux modèles d'affaires sont mieux placées pour procéder à la mise en œuvre.
- **Un manque d'institutionnalisation** : Les collectivités qui intègrent les mesures des PEC dans les descriptions de tâches du personnel, les budgets, les politiques, les programmes et les modèles de gouvernance du gouvernement local, et qui suivent et surveillent la mise en œuvre sont plus susceptibles de réaliser des économies d'énergie et de réduire leurs émissions de GES à la suite de la mise en œuvre.

L'élimination des obstacles à la mise en œuvre des PEC exige l'intervention des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et le soutien de collaborations établies qui sont sur le terrain comme l'initiative De la planification à la mise en œuvre. Cette initiative, qui est le fruit du partenariat entre des organisations de premier plan au Canada en matière de

<sup>7</sup> QUEST (2016), *Community Energy Planning in Ontario : A Competitive Advantage for your Community*, extrait

de <http://www.questcanada.org/files/download/8c1da196f47f806>.

<sup>8</sup> De la planification à la mise en œuvre (2016), *La planification énergétique communautaire : Pour l'amélioration de l'environnement, de la santé et de l'économie des collectivités*, [http://gettingtoimplementation.ca/wp-content/uploads/2016/02/Full-Report\\_ValueProposition\\_OnlineVersionFeb92016.pdf](http://gettingtoimplementation.ca/wp-content/uploads/2016/02/Full-Report_ValueProposition_OnlineVersionFeb92016.pdf)

<sup>9</sup> *Ibid.*

planification énergétique communautaire (voir la pièce jointe 2 pour avoir un aperçu), a des liens profonds au Canada et des antécédents fructueux dans la réalisation d'initiatives à haute incidence qui ont des résultats réels et mesurables.

Depuis 2014, l'initiative De la planification à la mise en œuvre a mené des activités de recherche, de mobilisation et d'exécution de programmes pour déterminer les difficultés, les facteurs de réussite et les solutions de manière à accélérer l'élaboration et à la mise en œuvre des PEC (voir le tableau 3). Plus particulièrement, l'initiative De la planification à la mise en œuvre a mis à l'essai des outils essentiels pour soutenir la mise en œuvre des PEC à Campbell River (Colombie-Britannique), à Calgary (Alberta) et dans la région de Waterloo (Ontario).

**Tableau 3 – Sources de l'initiative De la planification à la mise en œuvre**

Recherche <sup>10</sup>	Mobilisation et exécution des programmes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport national sur la mise en œuvre des plans énergétiques communautaires Plan Implementation</li> <li>• Rapport national sur les politiques favorisant la mise en œuvre des plans énergétiques communautaires Community Energy Plan Implementation</li> <li>• Politiques provinciales et territoriales pour accélérer la mise en œuvre des plans énergétiques communautaires : Analyse de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et des Territoires du Nord-Ouest</li> </ul>	<p>Plus de 800 organisations ont participé aux activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• examen de 50 PEC;</li> <li>• entrevues auprès de 33 collectivités canadiennes dotées d'un PEC;</li> <li>• 12 ateliers et webinaires dans l'ensemble du Canada (y compris un rapport sommaire sur l'atelier);</li> <li>• 3 groupes de discussion sectoriels;</li> <li>• 3 projets communautaires pilotes menés en collaboration avec Campbell River (Colombie-</li> </ul>

Grâce à l'apport de plus de 800 intervenants au Canada (voir la pièce jointe 1), les partenaires de l'initiative De la planification à la mise en œuvre ont reconnu la nécessité et la demande pressantes de soutien et d'accompagnement pratiques à l'échelle locale afin de relever les défis relatifs à la mise en œuvre des PEC et à la capacité d'accélérer l'innovation, de reproduire les mesures fructueuses et de réduire considérablement les émissions de GES.

<sup>10</sup> Il est possible de télécharger ces documents en format PDF à partir de la page 1. Voir les pièces jointes 4 à 9.

Les partenaires de l'initiative De la planification à la mise en œuvre peuvent aider les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à soutenir la mise en œuvre des PEC en prenant les mesures indiquées dans le tableau 4.

Tableau 4 – Options d'exécution des programmes de l'initiative De la planification à la mise en œuvre

DÉFI	SOLUTION DE L'INITIAVE	SOUTIEN BUDGÉTAIRE (sur trois ans)
<b>LEADERSHIP LOCAL</b>		
Les représentants élus locaux doivent prendre les devants. Sans eux, la mise en œuvre ne risque pas d'avancer. Le personnel de collectivités partout au Canada a souligné la nécessité d'un plus grand	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner et diriger une <b>communauté de pratique nationale sur l'énergie</b>, qui vise les représentants élus locaux (p. ex. maires et conseillers municipaux), en vue d'appuyer la mise en œuvre des PEC.</li> </ul>	1 370 000 \$
<b>EFFECTIFS</b>		
On a besoin d'effectifs pour créer des politiques, des processus et des incitatifs afin de procéder à la mise en œuvre et de faire le suivi et le rapport des progrès. Au moins 90 % des petites collectivités ne disposent pas d'un personnel à temps plein affecté	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diriger un « <b>Service canadien du climat</b> » composé de jeunes professionnels et d'encadreurs chevronnés pour conseiller les petites collectivités relativement à la mise en œuvre. Établir un mandat de deux ans pour l'élaboration et la mise en œuvre de PEC, la rédaction de politiques, la gestion de</li> </ul>	3 504 000 \$
<b>NOUVEAUX MODÈLES D'AFFAIRES</b>		
De nouveaux modèles d'affaires sont nécessaires pour favoriser l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'intégration des transports et de l'utilisation des terres au rythme voulu pour	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer de <b>nouveaux modèles d'affaires</b> qui favorisent l'amélioration rapide de l'efficacité énergétique et une meilleure intégration des transports et de l'utilisation des terres.</li> </ul>	110 700 \$
<b>RECHERCHE STRATÉGIQUE PROVINCIALE, TERRITORIALE ET FÉDÉRALE</b>		
Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral ont un rôle à jouer dans l'exécution des politiques et des programmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une série d'études sur l'efficacité des politiques provinciales, territoriales et fédérales qui appuient la mise en œuvre de PEC.</li> <li>Établir et <b>diffuser les pratiques exemplaires</b> sur les politiques et les programmes efficaces qui appuient l'élaboration et la mise en œuvre de PEC.</li> <li>Accorder la priorité aux projets et aux programmes de réduction des émissions de</li> </ul>	81 700 \$

L'initiative De la planification à la mise en œuvre a également cerné d'autres options de politiques et de programmes pour le gouvernement fédéral. Ces possibilités figurent dans la pièce jointe 3.

Les partenaires de l'initiative De la planification à la mise en œuvre seraient heureux de discuter plus à fond de la façon dont l'initiative peut aider davantage les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à appuyer les collectivités dans l'atteinte des cibles ambitieuses de réduction des GES du Canada.

